

# VILLE D'AVION

## AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Consultation selon la procédure adaptée en application des articles R. 2123-1 à R. 2123-8 du Code de la Commande Publique

### Identification de l'Organisme qui passe le marché :

Mairie d'AVION - Place Jacques Duclos - 62210 AVION

☎ 03.21.79.44.79 - 📠 03.21.67.75.81 Courriel : mairie@ville-avion.fr

### Objet du marché : Travaux de réhabilitation du bâtiment municipal situé Avenue Théo Salingue Père & Fils à Avion

La présente consultation concerne les travaux de réhabilitation du bâtiment municipal situé Avenue Théo Salingue Père & Fils à Avion (62210).

La description des ouvrages et leurs spécifications techniques figurent au Cahier des Charges Techniques Particulières (CCTP) et ses annexes.

Le présent marché public est fixé sans montant minimum et avec un montant maximum estimé à 65 000 € HT pour l'ensemble des lots. Il ne prévoit pas l'émission de bons de commande.

Le présent marché est décomposé en 2 lots :

Lots	Désignation	Montant maximum HT
1	Chauffage, Climatisation, Ventilation	30 000
2	Courants forts et courants faibles	35 000

La classification conforme au vocabulaire commun des marchés européens (CPV) est :

Code principal	Description
45331000-6	Chauffage, climatisation et ventilation
45311200-2	Autres travaux d'installation électriques

Le marché est conclu pour une période initiale de 2 mois à compter de l'ordre de service prescrivant le démarrage des travaux ET 15 jours de préparation du chantier à compter de la date de notification du marché.

### Critères de jugement des offres :

Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante :

Critères	Pondération
<p><b><u>1-Prix des prestations</u></b></p> <p>Le critère « prix des prestations », noté sur 60 points jugés au regard du DPGF.</p> <p><b>Note = 60 x MOMD/MOJ</b></p> <p>Dans laquelle:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- MOMD : Montant de l'offre la moins-disante</li> <li>- MOJ : Montant de l'offre jugée.</li> </ul> <p>La note ainsi obtenue sera arrondie à 2 chiffres après la virgule. Les arrondis seront traités de la manière suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Si la troisième décimale est comprise entre 0 et 4 (ces valeurs incluses), la deuxième décimale est inchangée (arrondi par défaut).</li> <li>- Si la troisième décimale est comprise entre 5 et 9 (ces valeurs incluses), la deuxième décimale est augmentée d'une unité (arrondi par excès).</li> </ul>	<p><b>60.0 %</b></p>
<p><b><u>2-Valeur technique</u></b></p> <p>Le critère « Valeur technique », noté sur 30 points, sera apprécié selon les sous-critères énoncés ci-dessous et sur la base du mémoire technique remis par le candidat dans le cadre de son offre :</p>	<p><b>30.0 %</b></p>
<p><i>2.1- Moyens humains et matériels de l'entreprise consacrés au marché</i></p> <p>Le sous-critère « <i>Moyens humains et matériels de l'entreprise consacré au marché</i> » noté sur 15 points, sera évalué sur la base de la présentation dans le mémoire technique des éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'interlocuteur privilégié (fournir un CV)</li> <li>- Moyens humains affectés spécifiquement à la bonne exécution des chantiers et des réparations ponctuelles</li> <li>- Moyens matériels de l'entreprise</li> <li>- Prestations sous traitées</li> <li>- Insertion sociale</li> </ul>	<p><b>15.0 %</b></p>
<p><i>2.2- Qualité des matériaux proposés</i></p> <p>Le sous-critère « <i>Qualité des matériaux proposés</i> » noté sur 15 points, sera évalué sur la base de la présentation dans le mémoire technique des éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Fiches techniques des matériaux utilisés en concordance avec le CCTP</li> </ul>	<p><b>15.0 %</b></p>
<p><b><u>3-Délai d'intervention</u></b></p> <p>Le critère « délai » noté sur 10 points, sera apprécié selon les sous-critères énoncés ci-dessous :</p> <p>Le candidat ayant proposé le délai le moins élevé sera crédité de 10 points.</p> <p>Le délai d'intervention sera exprimé en semaine.</p> <p>Les offres des autres candidats seront soumises à la règle de calcul suivante :</p>	<p><b>10.0 %</b></p>

Note = 10 x DOMD/DOJ

Dans laquelle:

DOMD : Délai de l'offre la moins-disante

DOJ : Délai de l'offre jugée.

La note ainsi obtenue sera arrondie à 2 chiffres après la virgule. Les arrondis seront traités de la manière suivante :

- Si la troisième décimale est comprise entre 0 et 4 (ces valeurs incluses), la deuxième décimale est inchangée (arrondi par défaut).
- Si la troisième décimale est comprise entre 5 et 9 (ces valeurs incluses), la deuxième décimale est augmentée d'une unité (arrondi par excès).

### **Précisions concernant la valeur Technique**

Chaque point analysé sera apprécié par l'échelle de notation suivante :

<b>Appréciation</b>	<b>% des points attribués</b>
Non répondu	0%
Insuffisant	20%
Partiellement Insuffisant	40%
Suffisant	60%
Bon et avantageux	80%
Très Intéressant	100%

**Non Répondu** : Le Candidat n'a pas fourni l'information ou le document non éliminatoire demandé par rapport à un critère fixé.

**Insuffisant** : Le Candidat a fourni l'information ou le document par rapport à un critère fixé, mais dont le contenu ne répond pas aux attentes.

**Partiellement Insuffisant** : Le Candidat a fourni l'information ou le document demandé par rapport à un critère fixé, mais dont le contenu ne répond qu'en partie aux attentes.

**Suffisant** : Le Candidat a fourni l'information ou le document demandé par rapport à un critère fixé et dont le contenu répond aux attentes minimales, mais qui ne présente aucun avantage particulier par rapport aux autres candidats.

**Bon et avantageux** : Le Candidat a fourni l'information ou le document demandé par rapport à un critère fixé et dont le contenu répond aux attentes et qui présente un minimum d'avantages particuliers par rapport aux autres candidats, ceci sans verser dans la sur-qualité ou la surqualification.

**Très intéressant** : Le Candidat a fourni l'information ou le document demandé par rapport à un critère fixé et dont le contenu répond aux attentes et qui présente de nombreux avantages particuliers par rapport aux autres candidats, ceci sans verser dans la sur-qualité ou la surqualification.

**Date limite de réception des offres : Lundi 20 novembre 2023 à 12h00**

Le Dossier de Consultation des Entreprises est disponible gratuitement par téléchargement, il est mis à disposition des opérateurs économiques par voie électronique à l'adresse électronique suivante :

<https://marchespublics596280.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=555654&orgAcronyme=c7c>

**Date d'envoi de l'avis de publication au BOAMP Référence n° 23-151615: 27/10/2023**

**Avis rectificatif au BOAMP Référence n°23-152906 : 30/10/2023**